

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N°2025-22

<u>Nombre de Conseillers</u>		Le dix mars deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 26 février 2025 <u>Date d'affichage</u> 26 février 2025 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Anne-Olivia CAVALLARI, Christine DOCHE. <u>Procuration(s)</u> : - <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
En exercice	9	
Présent(s)	7	
Absent(s)	2	
Pouvoir(s)	0	
<u>Vote</u>		
Pour	9	
Contre	0	
Abstention	0	

Budget Eau

Budget primitif 2025

Le budget est l'acte qui prévoit les opérations de recettes et de dépenses pour une année donnée et qui autorise l'ordonnateur (le maire) à effectuer ces opérations. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal.

L'article L 2312-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi par article.

Le conseil municipal peut adopter le budget par un vote global à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 comme suit, puis par chapitres et par articles.

	Dépenses	Recettes	Excédent
Exploitation			
Prévisions 2025	195 504.00	84 539.00	
Résultat 2024	49 0009.00		
Virement à la section d'investissement	58 256.33		
Subvention du budget principal		218 230.33	
Total	302 769.33	302 769.33	0
Investissement			
Prévisions 2025	43 356.00	30 048.00	
Résultat 2024	25 648.33		
RAR 2024	19 300.00		
Virement de la section de fonctionnement		58 256.33	
Total	88 304.33	88 304.33	0
			0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2025 du budget annexe de l'eau.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET




Le Maire,
Christian VERMELLE

